

Les Trésors du CRCCF



uOttawa

Centre de recherche
en civilisation
canadienne-française

Université d'Ottawa, Pavillon Morisset
65, rue Université, pièce 041E
Ottawa (Ontario) K1N 6N5
Tél. : 613-562-5800, poste 4014
1-877-868-8292, poste 4014
Site Web : www.crccf.uottawa.ca



Les membres fondateurs de l'Union Saint-Joseph d'Ottawa, vers 1863. Jean-Baptiste Champoux, Léonard Desmarais, Léon David, Onézime Barrette, Théophile Bellemare, Alfred Dufour, Barnabé Desjardins, François Sauriol, Ulric Peltier, Cuthbert Bordeleau, Fulgence Lalonde, Toussaint Ménéard. On remettait cette affiche encadrée aux conseils locaux méritants qui tenaient régulièrement leurs réunions. Reproduit du *Prévoyant*, vol. XIV, n° 5, mars 1909, p. 48. Photo : Wm Charron. Université d'Ottawa, CRCCF, Fonds Union du Canada, C20/37/6.

UNION DU CANADA, presque 150 ans!

par Nicole Bonsaint,

archiviste, secteur audiovisuel et photographies

Dans ce numéro consacré aux anniversaires, le CRCCF vous propose de parcourir les archives de l'Union du Canada, qui aurait célébré son 150^e anniversaire en mars 2013.

Fondée le 22 mars 1863 par un groupe d'ouvriers francophones de la Basse-Ville d'Ottawa, l'Union Saint-Joseph d'Ottawa, société mutuelle, catholique et francophone, est incorporée en 1864. Institution à caractère économique, elle est l'un des premiers outils d'envergure que se donnent les Franco-Ontariens pour améliorer leurs conditions de vie dans un contexte socio-économique difficile. D'après ses statuts, conservés dans les archives au CRCCF, les objectifs de la société sont : « aider et [...] secourir ceux qui en font partie, dans le cas de maladie, et [...] assurer de semblables secours et autres avantages aux veuves et aux enfants des membres décédés¹ ».



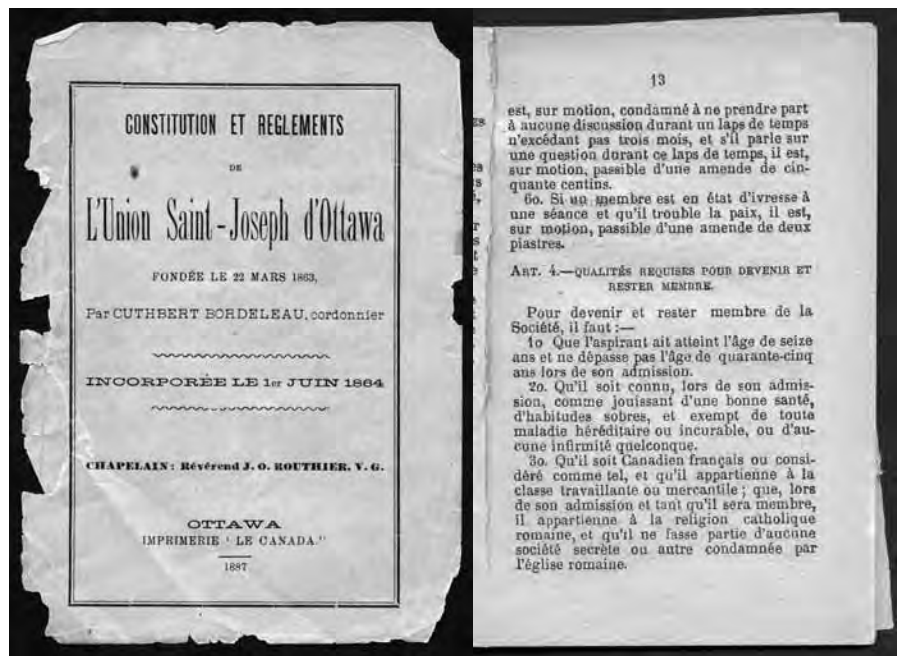
En 2012, la cour a ordonné la mise en liquidation de l'Union du Canada, une des plus anciennes compagnies d'assurances du pays. L'immeuble du 325 rue Dalhousie, construit en 1966-1969 et jugé peu important sur le plan patrimonial, est en cours de démolition et sera remplacé par un hôtel. Photo : Michel Lafleur, 2009.

1 www.crccf.uottawa.ca/passeport/III/B/B1a/IIIB1a03-1-1.html [consulté le 16 mai 2013].

Selon Pierrick Labbé, dans son ouvrage *L'union fait la force*², la fondation de l'Union Saint-Joseph « n'était que l'une des nombreuses manifestations mutualistes engendrées par la création de nouveaux besoins inhérents à l'urbanisation et à l'industrialisation ». D'une certaine façon, les classes populaires se regroupaient pour mieux se protéger contre l'infortune et ainsi s'assurer une certaine protection sociale. L'Union Saint-Joseph est d'abord une mutuelle d'assurance-vie qui fonctionne selon les principes du coopératisme, ce qui correspond le mieux aux besoins de ses membres et au projet social de ses fondateurs. En harmonie avec l'univers socioculturel de l'époque, les motivations des fondateurs sont étroitement liées aux grands idéaux nationalistes alors dominants dans la société canadienne-française. À titre d'institution coopérative visant à augmenter le statut économique de la minorité franco-ontarienne, l'Union Saint-Joseph est par conséquent annonciatrice du mouvement coopératif en Ontario français³.

Les membres de la Société sont d'origine modeste (cordonniers, forgerons, peintres, bouchers, maçons et tailleurs de pierres) et, selon l'article 4 de ses règlements⁴, ils doivent pour devenir et rester membres avoir entre 18 et 40 ans, appartenir à la classe ouvrière, être Canadiens français, catholiques romains et habiter la ville d'Ottawa. En 1887, l'Union Saint-Joseph élargit l'éventail des catégories d'âge requis pour devenir membre (entre 16 et 45 ans). Vers 1893, la société assouplit quelque peu ses règlements, et l'allusion à l'appartenance sociale disparaît des « qualités requises ».

Suite à la croissance démographique de la population francophone dans la région d'Ottawa et dans l'Est, mais aussi grâce aux facteurs économiques favorables qui stimulent la création d'emplois, le nombre d'adhérents augmente substantiellement. La société, basée à Ottawa, prend alors de l'expansion et ouvre de nombreuses succursales dans la région, puis ailleurs au Canada. Elle établit sa première succursale à Rockland (Ontario) en 1895 et lance son bulletin mensuel *L'Union Saint-Joseph*.



Extraits de la Constitution de l'Union Saint-Joseph d'Ottawa, 1887. *Constitution et règlements de l'Union Saint-Joseph d'Ottawa*, Imprimerie « Le Canada », Ottawa, 1887. Université d'Ottawa, CRCCF, Fonds Union du Canada, C20/1/1a1.

En cette fin XIX^e siècle, des réformes d'ordre administratif et financier s'opèrent au sein même de la société. Une nouvelle constitution est adoptée en janvier 1898 et permet ainsi d'offrir des services plus adaptés aux membres. Une augmentation lente et graduelle des cotisations s'effectue au cours des années, mais c'est en 1917 que les autorités décident d'imposer des taux scientifiques. Cela amène une certaine instabilité financière au sein de l'Union Saint-Joseph d'Ottawa, amplifiée par la concurrence des autres sociétés de secours mutuels. Ce rajustement fait perdre à la société un cinquième de son effectif et paralyse le recrutement jusqu'en 1923.

Après la réorganisation du système de cotisation, le désir de renseigner les membres demeure un objectif primordial et l'Union publie à l'intention de ses membres un périodique dont le nom, le format, la mise en pages et la présentation vont varier au cours des ans. *L'Union Saint-Joseph*, publié de mai 1895 à avril 1897, est ainsi remplacé par le *Bulletin officiel de l'Union Saint-Joseph* de mai 1897 à juillet 1900, puis par *Le Prévoyant* d'août 1900 à mai 1925 et enfin par *L'Union Saint-Joseph du Canada*, qui paraît de juin 1925 à juillet 1941⁵.

Suite à l'élargissement de son champ d'opération, une loi fédérale modifie son statut et la société devient Union Saint-Joseph du Canada en 1905. L'année suivante, une constitution des conseils de districts (Montréal, Québec, Ottawa) est publiée. L'organisation structure

2 Pierrick Labbé. *L'union fait la force! L'union Saint-Joseph d'Ottawa/du Canada 1863-1920*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2012, p. 2.

3 www.crccf.uottawa.ca/passeport/III/B/B1a/IIIB1a02.html [consulté le 22 mai 2013].

4 Fonds Union du Canada, C20-1-1a12, Statuts et règlements.

5 www.crccf.uottawa.ca/passeport/III/B/B1a/IIIB1a05.html#1 [consulté le 17 mai 2013].

la mise en place de conseils locaux, auxquels le conseil exécutif accorde une charte. Dans la foulée de cette expansion et en regard de l'univers socioculturel de l'époque, les motivations de réformes sont également liées aux grands idéaux nationalistes alors dominants dans la société canadienne-française. Comme on peut le lire dans le *Code de l'Union du Canada* en 1906 :

la Société a pour but l'union des catholiques romains parlant la langue française, dans une commune pensée de secours mutuel et de progrès matériel, national et religieux [...]; la Société adopte les moyens suivants :
1. aider matériellement et pécuniairement ses membres, leurs familles et leurs héritiers; 2. développer chez eux l'éducation morale et intellectuelle; 3. travailler au maintien et à la propagation de la langue française, de même qu'à la consolidation de nos institutions nationales, civiques et religieuses; 4. fonder des caisses de bénéfices, de crédit, d'éducation et de secours de toute espèce conformément aux pouvoirs qui lui ont été ou qui pourront lui être conférés⁶.

Si l'Union Saint-Joseph a d'abord pour but d'organiser des secours mutuels, la fibre patriotique de ses membres, où religion et langue se conjuguent, est abondamment sollicitée et mise à contribution. Tout est mis en œuvre pour susciter chez les membres un fort sentiment d'appartenance. Être membre de l'Union Saint-Joseph et en respecter les règles, c'est prendre une part active à la défense de la foi catholique et de la langue française en sol canadien ou en d'autres mots être un bon patriote. Pierrick Labbé explique en ces termes l'originalité du mouvement :

« Les Canadiens français d'Ottawa s'éloignèrent du modèle de société de secours mutuels importé de Montréal et de Joliette pour élaborer leur propre conception de la mutualité, influencée par le contexte dans lequel ils évoluaient⁷ ».

Avec de telles bases, il n'est pas surprenant de constater que l'Union Saint-Joseph joue un rôle clé dans le mouvement qui donne naissance à l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario (ACFEO) en 1910, à en juger par le document « Notre rôle national » présenté en illustration.

Dans le but d'orienter idéologiquement ses lecteurs, l'Union publie une page éditoriale dans *Le Prévoyant* et *L'Union Saint-Joseph du Canada*, ainsi que des nouvelles sur l'actualité locale. Ces éditoriaux signés par Charles Leclerc, entre 1910 et 1930, présentent des prises de position sur de nombreux sujets touchant la « question sociale » ou « nationale » tels le féminisme, la nécessité d'épargner, la tempérance et la situation ontarienne quant à la question scolaire. Il n'est donc pas étonnant de constater que certains dirigeants sont engagés au sein des activités de l'Ordre de Jacques-Cartier⁸.

En 1959, la société obtient par lettres patentes un nouveau changement de nom et devient l'Union du Canada, une compagnie d'assurances d'envergure nationale. Institution



Premier conseil local de l'Union Saint-Joseph, Rockland (Ontario) [entre 1902 et 1906]. Photo : E. Paul, Rockland. Université d'Ottawa, CRCCF, Fonds Union du Canada (C20).

Explication de son « rôle national » par l'Union Saint-Joseph. *L'Union Saint-Joseph du Canada : système de cotisation*, Ottawa, Ontario, 1920. Université d'Ottawa, CRCCF.

6 Site Web du CRCCF, Fonds Union du Canada, www.crccf.uottawa.ca/fonds/C20.html [consulté le 14 mai 2013].

7 Labbé, *op. cit.*, p. 42.

8 Labbé, *op. cit.*, p. 168. Sur l'Ordre de Jacques-Cartier, voir plus loin, p. 37.



Centenaire de l'Union du Canada, Ottawa, 19 novembre 1963. Photo : Champlain Marcil. Assis : Roland A. Carrière, Mathias Pagé, Jean-Robert Gauthier. Debout : Victor Paré, J.-M. St-Georges, Joffre Bélanger et G. Métivier. Université d'Ottawa, CRCCF, Fonds Union du Canada (C20).

d'assurance-vie, elle compte plus de six cents succursales réparties dans les provinces maritimes, au Québec et en Ontario. Elle passe ainsi de société de secours mutuels à compagnie d'assurance-vie.

En 1887, sa structure est composée ainsi : assemblée régulière, assemblée extraordinaire, comité d'enquête, comité de régie. En 1906, elle comprend : conseil fédéral, conseil exécutif, conseil judiciaire, conseil financier, bureau médical, auditeurs supérieurs, et des conseils de district (Ottawa, Montréal, Québec), conseils locaux et conseils provisoires. La société a pour effectifs en 1888, 747 membres; en 1895, 824 membres; en 1900, 3 000 membres, 51 succursales; en 1939, 30 000 membres, 630 succursales. L'Union du Canada œuvre sur les plans économique (coopératisme, épargne, patriotisme financier), social (anticommunisme, action sociale), national (défense des droits des Canadiens français) et religieux (défense de la religion catholique).

Cet organisme, représentatif de l'histoire socio-économique canadienne et québécoise, a cédé par donation ses archives au CRCCF de l'Université d'Ottawa en 1975. Le 2 février 2012, la Cour supérieure de l'Ontario ordonnait la mise en liquidation de l'Union du Canada, Assurance-vie. À ce jour, sept versements ont été faits, dont le dernier effectué lors de la fermeture en 2012.

Le fonds témoigne de l'ensemble des activités de l'Union du Canada depuis sa fondation en 1863. Les divers registres (membres, décès, réclamations, épouses, invalides) permettent de dégager les caractéristiques sociales et économiques des membres et des bénéficiaires, en plus de présenter un intérêt pour l'histoire de la santé. Le fonds est constitué de sept séries : A) Notes historiques; B) Constitution, règlements et codes; C) Constitution et cérémonial des conseils locaux; D) Tables de taux; E) Réunions des conseils, bureaux ou comités; F) Secrétaire-trésorier; G) Coupures de presse. Le fonds comprend



Formulaire de charte de conseil local de l'Union Saint-Joseph du Canada [avant 1905]. Université d'Ottawa, CRCCF, Fonds Union du Canada (C20).

principalement : des documents constitutifs et des codes; des procès-verbaux d'assemblées générales, des conseils fédéraux, du Comité de régie, du Conseil exécutif, du Conseil supérieur, du Comité d'administration, du Comité des finances, du comité ou conseil judiciaire et autres comités; des dossiers du secrétariat et de la trésorerie. Il comprend également 85 documents photographiques, sept bobines de microfilms portant sur les procès-verbaux des assemblées générales (1863-1898) et les procès-verbaux du Conseil fédéral (1898-1904), ainsi que plusieurs documents particuliers. Le dernier versement, non disponible aux chercheurs pour le moment, couvre les années 1904 à 2009 et comprend également des documents textuels (procès-verbaux, états financiers, rapports annuels, lettres patentes, imprimés, dossiers d'assurés, journaux des ventes mensuelles), des photographies (album du centenaire) et d'autres documents particuliers (trophées et plaques). Ce dernier versement marque la fin des activités pour l'organisme, après presque 150 ans d'existence.

Pour de plus amples informations sur le même sujet, nous vous invitons à relire l'article paru dans *Le Chaînon* de l'été 2008, consacré au registre des décès (1864-1918) de l'Union Saint-Joseph. Vous pouvez également consulter les fonds suivants : Fonds Union des mutuelles-vie françaises d'Amérique (C25); Fonds Union Saint-Thomas d'Ottawa (C120); Fonds Alphonse-Métras-Gendreau (P304); Fonds Jean-Jacques-Tremblay (P295).

Nous vous invitons à venir consulter ces fonds d'archives, et à consulter notre site Web et notre base de données à l'adresse suivante : www.crccf.uottawa.ca/recherche_documentaire/bd.html. Par ailleurs, le CRCCF vous propose de visiter ses expositions virtuelles, préparées à partir des documents conservés dans sa collection : www.crccf.uottawa.ca/exposition/bandeau.html.